



PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser une prestation de maquillage permanent

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

Accueillir la cliente et réaliser un diagnostic

Préparer le poste de travail

Choisir les pigments

Réaliser la dermopigmentation des sourcils (poil à poil), des yeux (eye-liner) et des lèvres (dégradé)

Réaliser le suivi de la prestation et sa traçabilité

Effectif maximum : 4 personnes

Public visé : Cette certification s'adresse aux coiffeuses, esthéticiennes, maquilleuses, tatoueurs souhaitant acquérir des compétences spécifiques de maquillage permanent et aux personnes en reconversion ou désirant développer une activité complémentaire de maquillage permanent.

Pré requis :

Être titulaire du certificat d'hygiène et salubrité

Avoir au moins 18 ans

Avoir un projet professionnel dans le secteur de l'esthétique et de la beauté ou justifier d'une expérience professionnelle dans ce domaine : coiffure, esthétique...

Durée : 42 heures : 5 jours de formation (35h) + 1 journée certifiante (7h)

Tarifs : 2 850 EUROS TTC

Horaires : du lundi au vendredi, de 10H à 18H dont 1H de pause déjeuner

Lieu : Centre de formation 85 rue de Picpus 75012 Paris

Modalités et délais d'accès : Nous contacter au 01.43.44.60.91 / formation@dermolinecarole.com au minimum 15 jours avant le début de la formation.

Matériel pédagogique :

Salle de cours avec tableau blanc, paperboard

Plateau technique qui reconstitue un institut de dermographie avec tout le matériel correspondant (lits, tables, chaises, lampes d'esthétique, équipement maquillage permanent, machines, pigments, crayons, nécessaire d'hygiène, tête silicone...)

Remise d'un support de formation complet contenant des contenus théoriques et des exercices

Méthode pédagogique : Apports théoriques, atelier pratique en situation réelle de travail sur silicone et sur modèle vivant, observations, Une méthode pédagogique de type DIA (Découverte, Initiation, Application).



Intervenante : Experte en dermographie certifiée

Suivi de l'assiduité : Liste d'émargement signé par le formateur et les stagiaires par demi-journée de formation / fiche d'évaluation individuelle - Attestation de fin de formation.

Évaluation formative :

QCM / contrôles de connaissances, mises en situation professionnelles simulées.

Contenu

JOUR 1

10H-11H :

Accueil des stagiaires.

Présentation des stagiaires et formateurs.

Présentation du programme de la semaine.

Réception des supports pédagogiques.

Modalités administratives.

11H-13H : Explication des principes de bases du maquillage semi-permanent.

13H-14H : Pause déjeuner

14H-15H : Apport théorique.

15H-16H : Apprentissage et mesure des sourcils.

16H-17H30 : Pratique de symétrie sur cahier d'exercices.

17H30-18H : Participation et échanges avec les stagiaires.

JOUR 2

10H-10H30 : Présentation du matériel, explication de son utilisation.

10H30-12H :

Morphologie, explications des différentes formes de visages, de l'ossature et de leurs besoins.

Apprentissage des symétries, des lignes et des détails de la morphologie.

12H-13H : Exercices sur feuilles pour apprentissage des mesures.

13H-14H : pause déjeuner

14H-15H : Apprentissage des techniques de base en dessins pour la restructuration des sourcils, avec aperçu des tracés pour taches de rousseur et grain de beauté.

15H-16H30 : Pratique sur support silicone pour l'apprentissage de gestuelle, le tracé.

16H30-18H : Apprentissage de technique du poil à poil et ombrage.



JOUR 3

10H-12H :

Évaluation

Réalisation d'une pigmentation en autonomie.

Mesures, symétrie, restructuration sur support tête silicone.

12H-13H : Correction avec le formateur

13H-14H : Pause déjeuner

14H-14H30 :

Accueil du modèle, formulaire de consentement, fiche client. Prise en compte des situations de handicap

14H30-15H :

Organisation du poste de travail, règles d'hygiène, contact avec le modèle, observation visuelle, morphologie.

Définir l'amélioration à apporter.

15H-17H30 :

Prise des mesures avec supports, visagisme, pré-traçage, choix du pigment, validation avec le modèle.

Réalisation de la pigmentation en ombrage et poil à poil, encadrée par le formateur.

Vérification, validation modèle, et traçabilité, suivi de soin.

17H30-18H : Échange stagiaires / Formateur.

JOUR 4

10H-11H : Théorie sur le maquillage semi-permanent des lèvres.

11H-12H :

Apprentissage des techniques de base.

Mesures, contour, dégradé, dessin des lèvres.

12H-13H : Pratique sur silicone

13H-14H : Pause déjeuner

14H-14H30 : Accueil du modèle, formulaire de consentement, fiche client.

14H30-15H :

Organisation du poste de travail, règles d'hygiène et écoresponsabilité, contact avec le modèle, observation visuelle, morphologie.

Définir l'amélioration à apporter.

15H-17H30 :

Prise des mesures avec supports, visagisme, pré-traçage, choix du pigment, validation avec le modèle.

Réalisation de la pigmentation des lèvres, contour et dégradé, encadrée par le formateur.



Vérification, validation modèle, et suivi de soin, traçabilité.

17H30-18H : Échange stagiaires / Formateur.

JOUR 5

10H-11H : Cours théorique sur la colorimétrie.

11H-11H30 :

Théorie sur le maquillage permanent de l'Eye-Liner.

Apprentissage des techniques de base. Mesures, tracé, dessin.

11H30-13H : Pratique sur silicone.

13H-14H : Pause déjeuner

14H-17H30 :

Pratique approfondie sur tête silicone. Réalisation de l'eye-liner : tracé du contour, contrôle de l'épaisseur de ligne (tolérance 0,5 mm), vérification de la symétrie.

Retours formateur individualisés.

JOUR 6 – Journée certifiante

Matin : Épreuves certificatives

Modalité 1 — Jeu de rôle : accueil, diagnostic et suivi (C1, C2, C9) — durée : 20 minutes

Modalité 2 – Zone yeux (C7, C3, C4, C5) — durée : 1h30

Après-midi : Épreuves certificatives (suite)

Modalité 2 – Zone lèvres (C8) — durée : 3h

Modalité 2 – Zone sourcils (C6, C3, C4, C5) — durée : 2h

Délibération du jury

Accessibilité des personnes en situation de handicap :

Le centre de formation Dermoline Carole Studio respecte les conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les dispositifs pédagogiques sont également élaborés et adaptés en fonction des spécificités des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap fait le point avec vous pour étudier la faisabilité de votre projet de formation. Contactez Carole au 01.43.44.60.91 / 06.29.79.73.10

Information complémentaire pour ouvrir un salon : faire une déclaration à l'agence régionale de la santé ARS.



CERTIFICATION

(en cours de demande d'enregistrement auprès de France compétences)

Compétences visées :

C1- Accueillir la cliente de manière bienveillante afin de la mettre dans un climat de confiance lors de la prestation.

C2 - Réaliser un entretien diagnostic en identifiant les contre-indications afin de proposer la prestation adéquate.

C3- Préparer le poste de travail, l'équipement personnel et le matériel nécessaire en fonction de la prestation à réaliser afin de prévenir tout risque pour la santé ou la sécurité de la cliente et de la praticienne.

C4 - Élaborer le tracé prédéfini de la zone à pigmenter (sourcils, yeux, lèvres, taches de rousseurs, grain de beauté) pour valider la symétrie avant la réalisation de la prestation.

C5 - Sélectionner les pigments et les modules en tenant compte de la carnation de peau, des sous tons de peau pour garantir la stabilité chromatique du maquillage permanent dans le respect de la réglementation.

C6 – Réaliser la dermopigmentation des sourcils en poil à poil, en reproduisant le tracé validé. C7 – Réaliser la dermopigmentation des yeux selon la technique de l'eye-liner. C8 – Réaliser la dermopigmentation des lèvres selon la technique de pigmentation en dégradé.

C9 – Réaliser le suivi de la prestation : expliquer la cicatrisation, fournir les consignes post-traitement, organiser les rendez-vous de suivi et assurer la traçabilité.

Prérequis

Être titulaire de la certification hygiène et salubrité

Avoir suivi la formation

Modalités d'évaluation de la certification

Les épreuves pour accéder à la certification sont :

Épreuve 1 : Mise en situation professionnelle (Jeu de rôle) :

Évaluation des compétences C1, C2, C9

Durée : 20 minutes

Modalité : Le candidat est évalué lors d'une mise en situation simulée en salon de maquillage permanent : accueil, entretien diagnostic (contre-indications, morphologie, carnation), recueil du consentement éclairé, renseignement de la fiche client, puis suivi post-prestation. Un jury tient le rôle de la cliente à partir d'une fiche de rôle identique pour tous les candidats, de diagnostic et de suivi client.

Épreuve 2 : Épreuve pratique simulée sur tête silicone haute densité :

Évaluation des compétences C3, C4, C5, C6, C7, C8

Durée : 6h30 (sourcils 2h / yeux 1h30 / lèvres 3h)

Modalité : Le candidat réalise une prestation de maquillage permanent (tirage au sort de la zone à traiter : sourcils, yeux ou lèvres), incluant la préparation et la remise en état de l'environnement de travail.



Conditions de validation de la certification

Des grilles d'évaluation seront remises au jury. Chaque juré évalue sur une grille distincte. L'évaluation des compétences se fait par l'évaluation de chaque critère d'une compétence.

Il y a 2 niveaux de notation :

- "Non Acquis" = 0 point : Le candidat n'a pas réalisé ce qui était attendu
- "Acquis" = 1 point : Le candidat a réalisé ce qui était attendu

Une compétence est acquise si les critères acquis sont $\geq 65\%$. Toutes les compétences doivent être acquises.